

# **2016-UNAT-609, Siri**

## Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a rejeté la demande d'audience orale ne trouvant pas la plus grande clarification des problèmes. Unat a jugé que l'appelant n'avait pas identifié les motifs de son appel, considérant qu'il est défectueux. Unat a convenu avec Unrwa DT que l'appelant n'avait pas respecté la règle 111.3 du personnel, qui prescrit que le membre du personnel est tenu de faire appel au JAB dans les trente jours. Unat a jugé que la conclusion de l'UNRWA DT selon laquelle la demande n'était pas à recevoir ne présentait aucune erreur de droit ou de fait. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UNRWA DT.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UNRWA: Le demandeur a déposé une demande de suspension d'action des décisions non renouvelables et de recrutement ainsi qu'une demande de fond sur le fond. UNT a ordonné la suspension des décisions jusqu'à la détermination du fond de l'affaire.

## Principe(s) Juridique(s)

Un appel interlocutoire est créable lorsque l'UNT a clairement dépassé sa juridiction ou sa compétence. Ce ne sera pas le cas dans chaque décision par undt concernant sa juridiction ou sa compétence. Les articles 13 et 14 des règles de procédure UNDT suivent la même logique, mais avec un libellé légèrement différent. Ils ne doivent pas être lus comme modifiant la loi, car ils servent simplement d'instrument pour mettre en œuvre la loi (voir l'article 7.1 de la loi UNDT). Les cas de séparation après non-renouvellement constituent un cas de nomination et relèvent de la clause d'exclusion de l'article 10. 2 de la loi UNDT. Dans ces cas, l'inversion de la décision contestée sous-jacente entraîne la délivrance d'une nouvelle nomination reflétant «expressément ou par référence à toutes les termes et conditions d'emploi» comme

prévu dans la règle 4.1 du personnel.

## Résultat

Appel rejeté sur la recevabilité

## Applicants/Appellants

Siri

## Entité

OSTNU

## Numéros d'Affaires

2015-864

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

1 Oct 2017

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Appel interlocutoire ou intérimaire / Appel de l'ordonnance du TCNU auprès de l'TANU  
Suspension de l'action  
Non-renouvellement

## Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 4.1

TCNU Règlement de procédure

- Article 13
- Article 14
- Article 18.1

TCNU Statut

- Article 10.2
- Article 2.1
- Article 2.2
- Article 8.3

## Jugements Connexes

2010-UNAT-005  
2010-UNAT-060  
2010-UNAT-062  
2013-UNAT-324  
2012-UNAT-256  
2011-UNAT-151  
2010-UNAT-002